

LE LITTORAL D'AIGUES-MORTES

**au XIIIe et au XIVe siècles avec un relevé de l'itinéraire de Saint-Louis
entre Aiguemortes et la mer. par M. Charles LENTHÉRIC,
extrait des Mémoires de l'Académie du Gard, 1868-69**

II. - L'estuaire du Rhône au Moyen-âge.

Il est assez difficile d'être parfaitement fixé sur la situation exacte, à l'époque des premiers siècles de notre ère, de la partie du littoral de la Méditerranée sur lequel se trouve aujourd'hui la ville d'Aiguemortes. Malgré une certaine tradition qui fait remonter l'existence de cette colonie jusqu'à Marius, et qui conduirait à envisager la Grande-Roubine comme un des principaux retranchements établis par l'armée romaine, il est certain qu'on ne retrouve aucun texte ni aucun vestige qui permette d'assigner au berceau de la ville d'Aiguemortes une existence antérieure au VIIIe siècle.

Une charte de Charlemagne, datée de l'année 791, fait mention de l'abbaye de Psalmodi et de la Tour Matafère, qui avait été construite au milieu des Etangs pour la défense du pays; périodiquement ravagé par les descentes des Sarrasins. Ce riche monastère, qui existait déjà depuis deux ou trois siècles; sans qu'on soit exactement fixé sur l'époque précise de sa fondation, était l'objet permanent de la convoitise des pirates, et avait même été détruit, en l'année 720, dans une des nombreuses incursions qu'ils faisaient sur le littoral. C'est à l'abri de la Tour Matafère, destinée à prévenir le retour de pareilles invasions, que vinrent d'abord se grouper quelques masures, qui prirent successivement un plus grand développement et servirent d'abri à une population uniquement occupée à l'industrie du sel et à celle de la pêche. Telle est l'origine plus que modeste d'Aiguemortes.

On ne possède pas de documents géographiques un peu précis sur la configuration du littoral d'Aiguemortes dans les premiers siècles de notre ère, ni même pendant toute l'époque du moyen âge. Les plus anciennes cartes auxquelles on peut se reporter ne remontent guère qu'au XVIe siècle et, quoique dressées à une époque peu éloignée, de nous, elles mettent en évidence la transformation complète qu'a éprouvée la situation topographique, dans, une période de trois siècles seulement.

Sans vouloir, attacher plus d'importance qu'il ne convient à des extraits de, cartes dont l'exactitude est loin d'être prouvée, on doit cependant les regarder comme des itinéraires qui permettent d'affirmer, à première vue, que le cours principal du Rhône s'étendait alors beaucoup plus à l'Ouest qu'on ne le voit aujourd'hui, et que les villes de Saint-Gilles et d'Aiguemortes étaient en réalité situées sur le bord de l'estuaire de la branche occidentale du fleuve, qui paraît même avoir eu à cette époque une largeur beaucoup plus grande que la branche orientale.

Les cartes manuscrites de Gaspard Viégas (1583) et de Bartholomé Olives (1584), déposées à la Bibliothèque Impériale, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Il est du reste aujourd'hui parfaitement établi que la montagne de Cette (Mons Setius) était autrefois isolée en mer (*Ive ou Ve siècle*), et qu'elle a été réunie et rattachée dans la suite à la côte par une longue série d'alluvions qui ont détaché ainsi du, domaine maritime l'étang de Cette, désigné sous le nom d'étang de Taphros. (*Thaur ou Thau*)

Festus Aviénus affirme même que cet étang était très-proche du Rhône et communiquait directement avec lui. Cette opinion paraît peut-être un peu hasardée mais il convient de remarquer que l'étang de Thau communiquait autrefois directement. avec les étangs de Maguelone, de Pérols et de Mauguio placés à la suite les uns des autres, et que c'est vraisemblablement au groupe de ces étangs qu'Aviénus donne le nom de Taphros (*Taphron Stagnum ou Thaphron palus*). Il est dès lors. Assez aisé d'admettre que la branche occidentale du Rhône venait se terminer au dernier de ces bassins.

Quoi qu'il en soit, il est certain que toute la zone littorale comprise entre Arles et ces étangs était dans les temps anciens, occupée par le Rhône, dont le cours irrégulier devait naturellement changer après chaque crue un peu importante, et dont on peu suivre d'ailleurs assez bien les variations sur les diverses cartes publiées successivement.

Ainsi la carte plus récente de Jean Bompar (1591) accuse déjà une modification très-sensible sur les précédentes, et le soin avec laquelle elle est dressée lui donne un caractère d'exactitude que n'ont certainement pas les cartes de Gaspard Viégas et de Bartholomé Olives, dont nous avons parlé plus haut. On remarque déjà que la branche la plus occidentale du Rhône s'atterrit après avoir dépassé la ville de Saint-Gilles, se perd dans la plaine occupée aujourd'hui par, les étangs de Scamandre et les marais de

Saint-Gilles, et est complètement arrêtée dans son écoulement par le premier cordon littoral qui forme le massif clé la Sylve-Godesque.

On y retrouve aussi l'indication du Grau-Neuf et de la dérivation exécutée, en 1532, par l'ordre de François Ier, dans le but de détourner le cours du Rhône des marais salants, dont les produits, qui étaient alors un des principaux revenus de la couronne, étaient souvent emportés par les inondations du fleuve.

Cette dérivation, appelée le Rhône-vif, tend à disparaître aujourd'hui, le Grau-Neuf qui la termine est presque toujours obstrué par les sables, et ne fonctionne que lorsque les eaux grossies du Rhône sont obligées de se creuser une passe provisoire pour trouver leur écoulement dans la mer.

Les deux anciens bras du Rhône qui existaient sous François Ier n'ont pas tardé aussi à s'aterrir, ils portent aujourd'hui les noms de Rhône-mort de la ville et de Rhône-mort de Saint-Roman, et leur direction de l'Est à l'Ouest, parallèle au rivage, donne une idée très-exacte de la direction générale de l'estuaire du Rhône pendant toute la période du moyen âge.

Les mêmes dispositions, se retrouvent indiquées sur les cartes de Samson d'Abbeville (1667), de Nolin, (1692), de Cantelli di Vignola (1690) il peut paraître singulier que ces cartes, quoique dressées à des dates très rapprochées, diffèrent cependant d'une manière très sensible; mais si on n'envisage que leurs dispositions générales, on voit qu'une concordance parfaite règne entre elles au point de vue de la direction de l'embouchure du petit Rhône ; et il est impossible dès lors de mettre en doute qu'au moyen âge toute la plaine comprise entre Saint-Gilles et Aiguemortes était sillonnée par les diverses branches du fleuve.

On manque de données précises sur les diverses transformations qu'a dû subir le cours du Rhône ou, pour mieux dire, des Rhônes, antérieurement aux époques mentionnées dans les cartes dont nous venons de parler, mais il est certain que l'estuaire du fleuve ne pouvait se développer à l'Est du côté des talus de la Crau, appuyés eux-mêmes sur les premières pentes de la chaîne des Alpes, tandis qu'à l'Ouest il s'étendait librement sur une plaine basse, dont le niveau était sensiblement peu élevé au-dessus de la mer et quelquefois même lui était inférieur.

La branche occidentale du Rhône devait donc avoir, dans les premiers temps historiques, une importance supérieure à la branche orientale, et cette influence prédominante de la branche occidentale paraît avoir duré jusqu'à l'époque de la domination romaine. On peut, en effet, voir encore à Arles, entre le viaduc du chemin de fer et le pont en construction qui doit faire communiquer la ville actuelle avec le faubourg de Trinquetaille, les ruines des culées d'un ancien pont romain, jeté sur le Rhône, et il est hors de doute que, si le fleuve avait eu, à l'époque de la construction de ce pont, la largeur, la profondeur et la nature de fonds que nous lui connaissons aujourd'hui, un aussi important ouvrage n'aurait pu être construit qu'avec des procédés de fondation qui étaient alors complètement inconnus.

On peut juger par-là de la modification considérable apportée au régime du Rhône depuis les temps anciens. Aujourd'hui, la plupart des bras qui formaient l'estuaire du Rhône occidental (*Rhône-mort de Saint-Roman, Rhône-mort de la ville, Rhône-vif*) sont à peu près atterris ; il ne reste plus que la branche de Saint-Gilles, désignée sous le nom de Petit-Rhône, dont le débit est à peine le cinquième du débit du Grand-Rhône et dont les atterrissements en mer sont loin d'être comparables à ceux qui ont formé aux embouchures, cette puissante barre contre laquelle tous les efforts ont été jusqu'ici impuissants.

Un fait digne de remarque, c'est que le Vidourle, dont les eaux se joignaient autrefois à celles du Rhône pour aller se perdre ensemble dans l'étang de Mauguio, aujourd'hui complètement modifié la direction de son cours, au moins dans la partie inférieure, comme le Rhône, il s'est rejeté à l'Est, sa branche orientale, dite branche de Gogul, s'est entièrement atterrie. Les eaux du Vidourle s'écoulent maintenant par un canal désigné sous le nom de La Brèche, et vont déposer leurs troubles, non plus dans l'étang de Mauguio, mais dans l'étang du Repausset dont le fonds, autrefois suffisant pour le mouillage des navires, s'est considérablement exhaussé et finira par se transformer en une plaine d'alluvions fluviales d'une très grande fertilité.

Bien que les éléments d'une détermination exacte du cours du Rhône aux époques les plus reculées fassent complètement défaut, on reconnaît facilement que les terrains qui forment toute la plaine littorale comprise entre Cette et Arles ne sont que le produit des anciens atterrissements du fleuve. Ces atterrissements ont continué ainsi pendant tout le moyen âge et le cours du Rhône n'a été définitivement fixé dans les limites que nous lui connaissons aujourd'hui, que depuis que les digues latérales au fleuve sont l'objet d'un entretien constant. Il régnera toujours quelque incertitude sur le degré d'ancienneté des digues du Rhône, mais, si on considère que l'existence ou tout au moins la sécurité de la plaine entière est liée à celle des chaussées, on est fondé à croire que celle-ci sont contemporaines de la civilisation la plus reculée et qu'elles

ont dû être, de tout temps, l'objet de la sollicitude des populations. Ce n'est cependant que vers le commencement du XIV^e siècle que cet entretien a été régularisé, et le document le plus ancien que l'on retrouve à ce sujet est une transaction entre Fourques et Beaucaire, du 4 janvier 1304, et relative à la répartition des charges de cet entretien entre les deux villes intéressées.

Il est facile de concevoir dès lors dans quelle situation devait se trouver la plaine comprise entre le Rhône et la mer, au moment, des crues du fleuve. Les étangs, envahis par des eaux chargées de limons, étaient entièrement bouleversés ; les parties profondes étaient en partie comblées par les dépôts du fleuve; sur d'autres points; la force du courant ou la puissance des remous pouvait créer des affouillements de plusieurs mètres, dont on retrouve encore la trace. La configuration de ces étangs, leur profondeur et leur étendue ont dû subir par conséquent des modifications radicales après chaque inondation du Rhône. Or, en remontant seulement à l'année 1226, on a pu enregistrer jusqu'à trente inondations dont les effets ont été comparables à ceux observés en 1840 et 1841. Les souvenirs de ces deux dernières inondations sont assez récents pour qu'on puisse se rendre compte des variations que devait éprouver toute la partie submergée: du littoral : c'est là ce qui explique encore les profondeurs de huit et même de dix mètres, que l'on constate en certains points de l'étang du Repausset, tandis que, dans le même étang, on trouve enfouis sous une couche d'alluvions récentes des blocs d'enrochements de plus de dix à quinze mètres cubes qui avaient été échoués dans des parties assez profondes alors, pour qu'on ait été obligé d'employer, dans la construction d'une jetée de défense (*la Peyrade, improprement appelée môle de S. Louis*), le même mode de construction que dans les travaux à la mer.

Si l'on veut remonter plus haut et chercher à se rendre compte de la délimitation exacte du littoral dans la période antéhistorique, on reconnaît assez facilement que toute la plaine entrecoupée d'étangs et de marais qui sépare Aiguesmortes du rivage, entièrement formée soit des alluvions fluviales et paludéennes, soit des alluvions marines de l'appareil littoral, a été certainement recouverte par les eaux de la mer à ces époques éloignées.

Le premier cordon littoral, situé au Nord de la ville d'Aiguesmortes et qui forme le massif de la Sylve-Godesque, marque d'une manière assez nette la limite la plus ancienne du rivage. Sous l'action successive des ensablements produits par les vents du Sud-est, un deuxième cordon littoral a détaché du domaine maritime d'abord l'étang de Leyran, puis ceux de la Marette, des Caïtives, de la Ville et du Roi, plus tard, enfin, les mêmes causes ont déterminé un quatrième cordon littoral qui a isolé, de la même manière, les étangs du Repausset et du Repos. On ne peut, bien entendu, connaître que l'âge relatif de ces lignes de dunes qui ont déterminé la formation des différents étangs situés entre Aiguesmortes et la mer ; et on chercherait en vain à préciser l'époque exacte de leur formation, mais ce que l'on peut nettement affirmer, c'est que, d'une part, le premier cordon littoral, marque la limite, extrême du domaine maritime aux temps les plus reculés, et, d'autre part, que la plage formée par le quatrième cordon littoral, et qui porte encore aujourd'hui le nom de plage de Boucanet qu'elle portait au XIII^e siècle, existait bien antérieurement à cette époque et n'a pas subi depuis de variations sensibles.

C'est là le point qu'il est important de préciser et duquel il résulte que la ville d'Aiguesmortes ne pouvait à l'époque de l'embarquement de, S. Louis, communiquer avec la mer que par un chenal se développant au milieu des étangs, et que c'était, comme de nos jours, un port reculé dans l'intérieur des terres, avec cette différence seulement que le chenal ancien, encore appelé Canal-Viel, était sinueux et devait subir des variations continues suivant le régime et les inondations du Rhône, tandis que le chenal actuel est rectiligne, définitivement fixé entre deux chaussées qui servent de chemin de halage, et présente par conséquent d'excellentes conditions de navigation.

Si donc la topographie du pays au XIII^e siècle offrait de notables différences avec l'état actuel des lieux, les grandes lignes sont restées les mêmes, et on connaissait autrefois comme aujourd'hui les étangs de Lèyran, de la Ville, de la Mazette et du Repausset, séparés par des cordons de petites dunes formées d'alluvions marines et communiquant entre elles par des coupures qui se sont depuis considérablement modifiées, rétrécies et surtout atterries.

Une autre particularité devait donner au pays une physionomie toute différente de celle que nous lui voyons aujourd'hui. C'était la présence de forêts de pins que des dévastations successives ont fait disparaître à tout jamais. Les noms de Sylve-Godesque, les Pinèdes, Sylvéreal, indiquent assez clairement que de véritables forêts recouvraient alors ces landes de terre aujourd'hui marécageuses, que l'action du sel rend souvent improductives et pour lesquelles les crues du Rhône, malgré leurs ravages, devaient être un puissant agent de fertilisation et de dessalement. La profondeur des étangs était sans doute, à cette époque, soumise à des variations nombreuses et probablement fort brusques; mais elle était en général très supérieure à celle qui existe aujourd'hui, et qui tend tous les jours à diminuer.

Cette diminution progressive de la profondeur des étangs est, du reste, un phénomène commun à toute la plaine comprise entre Beaucaire, Saint-Gilles, Aiguesmortes et la mer. Les marais qui occupent toute cette région constituaient, dans le temps ancien, des étangs assez profonds pour que la navigation y fût possible, bien que le Rhône, dépourvu de digues ou tout au plus très imparfaitement endigué, dût modifier très souvent les passes navigables qui faisaient communiquer entre eux ces différents étangs. L'endiguement du Rhône et une longue suite d'alluvions ont, depuis, complètement modifié ce régime des étangs qui sont presque partout transformés en marais d'une très-faible profondeur, et quelquefois en terre et pâturage qui commencent à présenter une réelle fertilité.

Texte relevé par Georges Mathon, 2002

-oOo-